

CIRCULAIRE N°1

LILLE
 BULLETIN
 D'INFORMATION
 DU SYNDICAT NATIONAL
 DES ENSEIGNEMENTS
 DE SECOND DEGRE
 209, RUE NATIONALE 59000 LILLE - TEL 03 20 06 77 41
 s3lil@snes-edu - www.lille.snes.edu
SOMMAIRE

P. 1

- > L'académie au quotidien : « Va te faire remplacer ! »
- > On n'arrête pas le progrès : les médailles de Darcos

P. 2

- > Le point sur la réforme des lycées

Annexe 1 : Mandats du Snes sur le lycée

Annexe 2 : Tract d'appel à la grève du 7 octobre

L'académie au quotidien**« Va te faire remplacer ! »**

Gouverner, c'est prévoir. Prévoir les absences inévitables d'une partie des enseignants pour une année donnée, par exemple. Les moyens accordés au remplacement, par définition « excédentaires » dans la stricte logique comptable, témoignent directement de l'effort budgétaire consenti par un gouvernement. Dans l'académie, il existe 17 TZR en lettres classiques et 13 en arts plastiques, pour 420 collèges et lycées. Ceux-là ne feront probablement pas partie des cohortes d'enseignants planqués, royalement payés à ne rien faire, qui parsèment les discours médiatiques et justifient les coupes budgétaires*.

Dès la fin du mouvement intra-académique, des postes étaient non pourvus (36 en technologie, 91 en documentation) et le potentiel en remplaçants diminué (une centaine en moins par rapport à 2007 avec une forte disparité selon les disciplines). Théorème de Darcos : toute « modernisation » exercée dans le vivier de TZR augmente d'autant la pression subie par chacun d'eux. Depuis la rentrée se multiplient les situations les plus cocasses :

- remplacement en documentation pour des collègues qui ne sont pas professeurs documentalistes (souvent des professeurs de lettres modernes),
- remplacement en technologie (collège) par des professeurs de STI (électronique, productique),
- remplacement à l'année en dehors de sa zone de remplacement,
- remplacement sur plusieurs établissements souvent très éloignés,
- des classes demeurent sans prof : au 5 septembre, plus aucun TZR de maths n'était disponible dans les zones de Douai, Maubeuge et Cambrai.

TZR = les nouveaux poilus ?

Si les remplaçants sont les premiers touchés, tous les collègues sont concernés. Pendant la Première Guerre mondiale, les soldats français embourbés dans les tranchées souffraient peut-être un peu plus que leurs homologues allemands : étant données les faiblesses de la démographie nationale, le commandement avait réduit au minimum le nombre d'hommes affecté aux services (ravitaillement, services postaux, services sanitaires, organisation des permissions, etc) par rapport aux combattants. Les TZR venant à manquer de manière croissante sur le front scolaire, les titulaires de postes fixes en subiront inmanquablement les conséquences. Il sera très difficile cette année de se faire remplacer pour des absences de courte durée. Dans les établissements, le décret Robien peut connaître une nouvelle jeunesse et il nous faudra rapidement organiser des mutineries contre les tentatives des chefs d'établissements pour imposer ces heures : les élèves et les personnels n'ont pas à payer le prix de décisions budgétaires irresponsables. Après les rassemblements du 18 septembre organisés par le Snes, la réunion du 1er octobre au siège de Lille doit permettre d'aller plus loin. Feu !

* Si vous les trouvez, dénoncez-les sans hésitation.

13 500

C'est le nombre de départs à la retraite qui ne seront pas remplacés à la rentrée 2009. En langage Gaudemar (le responsable de la réforme des lycées), cela s'appelle "gratouiller". Vivement les vraies suppressions de postes !

« Nos amis les journalistes »

« Est-ce que c'est difficile quand on est un homme de droite d'être le ministre de l'éducation ? A priori, on répond oui, sachant que ceux qui travaillent dans ce milieu de l'éducation sont plutôt de gauche et que les ministres de droite généralement ils en prennent beaucoup, plein la tête. Alors ministre de droite à la tête de l'éducation : 'bon courage' on vous dit, généralement ? »

Arlette Chabot à Xavier Darcos, « A vous de juger », France 2. 11.9.08

Rendez-vous syndical

Forum FSU, mardi 21 octobre 2008

« Etre fonctionnaire dans le Nord-Pas-de-Calais »

Salle Marianne, Villeneuve d'Ascq (quartier Annappes)

9h30 : Débat autour de l'histoire de la Fonction Publique.**11h00** : Projection du documentaire **La Poste, un drôle de pli**, de Marie-Pierre Jaury (52 minutes), suivi d'un débat.**14h00** : Débat : « La région NPDC, une région sous-dotée. »**15h30** : Débat : « Les projets gouvernementaux : les analyses et les réponses de la FSU face à ce qui est surtout une vaste entreprise de démolition des services publics et de la Fonction Publique ».**Grève nationale le 7 octobre****Manifestation nationale à Paris le dimanche 19 octobre****On n'arrête pas le progrès !**

Nos gouvernants sont des incapables. A peine esquissent-ils une tentative de modernisation que la frilosité reprend le dessus. Prenez l'affaire des médailles pour les bacheliers méritants. Une bonne idée, au départ, du bon sens. Relégués, les chantres de l'égalitarisme niveleur, les gourous du « toujours plus de moyens », les tribuns du politiquement correct et de la pensée unique ! Enfin du novateur ! Las, que Darcos ne va-t-il au fond de ses idées ? Hissons le drapeau, faisons jouer la fanfare et ouïr au minimum un sous préfet ! Majorettes ou pom pom girls sont indispensables. Le tout en uniforme, bien entendu. Mais la République, c'est la République, et il faut aussi prévoir un petit quelque chose pour ceux qui auraient raté l'examen : bonnets d'âne, chaînes, écriteaux... Organiser enfin la cérémonie près d'un aéroport, pour permettre aux lauréats sans papiers d'exhiber immédiatement leur médaille au pays.

REFORME DU LYCEE / LE PROJET DE DARCOS

(Le Ministère a rendu publiques ses pistes de réflexion et de travail le 17 juillet 2008)

Constat de départ du ministre

Le lycée est archaïque car il date du 19^{ème} siècle
En seconde, les élèves choisissent les options de façon utilitariste
Les « séries ont échoué » car elles sont hiérarchisées et ne sont pas adaptées au post-bac
Il faut alléger l'horaire lycéen
Les établissements ne sont pas assez autonomes

**autant d'allégations simplistes et de contre-vérités
*... pour préparer l'opinion aux propositions gouvernementales!**

(* cf. l'état des lieux du lycée que le SNES a établi lors de ses derniers congrès nationaux, disponible sur le site)

Les annonces gouvernementales de juillet

Pour justifier son projet de réforme et ses choix budgétaires, le gouvernement affirme que la conception actuelle du lycée date du XIX^{ème} siècle (n'ayons pas peur du ridicule : en 1900, le lycée - payant et réservé à la bourgeoisie - forme 7000 bacheliers, soit 1% d'une classe d'âge). Il faudrait donc revoir l'organisation du lycée de fond en comble.

Le projet de réforme en cours distingue la seconde du cycle terminal. Cette réforme veut se faire « sans rallonger l'horaire hebdomadaire du lycéen dans le cadre d'une semaine lycéenne d'amplitude plus raisonnable », ce qui signifie diminuer l'horaire hebdomadaire des élèves, conformément aux propositions d'un audit de « modernisation » mené en 2006.

Le ministre veut organiser les enseignements et activités autour de trois grands blocs : des enseignements généraux, des enseignements complémentaires pour « explorer » de nouveaux domaines ou approfondir les « fondamentaux », et des enseignements et activités d'accompagnement qui peuvent se décliner sous la forme de module complémentaire (exploration, approfondissement, aide au travail personnel, remise à niveau, découverte des métiers, travaux interdisciplinaires).

Une répartition de ces trois blocs est proposée : en seconde 60% d'enseignements fondamentaux, 25% de modules d'exploration et d'approfondissement, 15% d'activités ; en cycle terminal, le découpage serait de 45%, 45% et 10%.

Une architecture modulaire est proposée pour les enseignements d'approfondissement mais pourrait être étendue à l'ensemble des enseignements. Chaque module représenterait une cinquantaine d'heures, soit trois heures semestrielles ou réparties comme le veut l'établissement dans le cadre de l'autonomie des établissements. Pour cela, les programmes seraient adaptés mais surtout les établissements devraient « repenser de manière assez substantielle l'organisation des enseignements et des services » (on peut alors tout imaginer ... notamment les conséquences pour nos services et nos emplois du temps).

Le ministère veut mettre en place cette réforme en seconde pour la rentrée 2009, en première pour la rentrée 2010 et en terminale pour la rentrée 2011 et donc un « nouveau bac 2012 ».

Vers la suppression des séries, l'individualisation des parcours... avec quelles conséquences pour le bac ?

« La nouvelle organisation rompt avec la notion de filière. Il est certain que l'organisation du bac va connaître une modification. (...) On ne va pas attendre la fin des deux ans, pour contrôler les acquis d'une matière qui aura été suivie au cours du premier semestre de cycle terminal. »*

- promotion d'une logique de « certification » par le contrôle continu, et diminution du nombre d'épreuves finales : c'est bien le baccalauréat, et l'égalité des élèves, qui sont menacés.
- plus on individualise les parcours des élèves, plus ceux-ci sont renvoyés à leur propre responsabilité dans leur réussite... ou leur échec, et aux inégalités de connaissance du système par les familles. C'est bien une école libérale, renforçant les inégalités entre élèves, qui risque d'être instaurée ici.

Darcos prépare-t-il la disparition de la définition annuelle et nationale des enseignements et des services ?

« Tout cela participe de la nécessité de donner le maximum d'autonomie aux établissements (...). Cela pourrait se traduire par quelques grandes idées directrices, nationales, avec un espace d'adaptation au public qui est scolarisé dans l'établissement. (...) Oui, je suis partisan à ce que les établissements aient le choix de proposer des activités spécifiques, en fonction des conditions locales ».*

- Par l'« innovation » de la « modularisation » de tous les enseignements, on veut donner davantage d'autonomie aux établissements, notamment en matière pédagogique. Cette logique libérale permet de déréguler le système éducatif, de mettre les établissements en concurrence, et consacre l'inégalité de l'offre de formation sur le territoire.
- le projet de réforme doit permettre d'adapter les structures et les programmes aux caractéristiques des élèves de l'établissement (milieux populaires ou favorisés). Cette nouvelle école va donner plus à ceux qui ont déjà plus, et accompagner (vers la sortie ?) ceux qui ont des difficultés.

La diminution du nombre d'heures d'enseignement se précise

- Chaque module disposerait d'un total d'environ 50 heures annuelles à répartir comme l'établissement le souhaite : par exemple 3h semaine sur un semestre mais de plus petites périodes sont également envisagées. Ceci entraînerait une diminution globale des horaires-élèves de l'ordre de 17% en 2^{nde}.

« Une des conséquences de cette nouvelle organisation est la nécessité de repenser les programmes sur un mode différent. (...) Un autre découpage des programmes n'est pas forcément très compliqué à faire. (...) En histoire, sur l'exemple du 19^e siècle, on peut (...) prendre à la fois un module chronologique (première et deuxième partie du siècle) ou de difficulté, une histoire plus événementielle ou une approche plus thématique nécessitant du travail sur documents. (...) Ce travail sur une nouvelle définition des programmes est lourd, et novateur »*

- La diminution du nombre d'heures d'enseignement a des conséquences sur les programmes. Ainsi donc, en fonction de ses « choix » de « modules », l'élève qui suit un enseignement d'histoire pourra (ou non) avoir quelques repères chronologiques, connaître (ou non) quelques événements (mais pas leur date), ou apprendre à travailler sur des documents (mais sans repère chronologique). Belle vision de ce qu'est une discipline scolaire, sa cohérence, ses finalités... C'est une dénaturation des disciplines, un appauvrissement des contenus. Transformer les cours d'histoire en une liste de dates à apprendre par cœur (et quelques noms de « grands hommes ») est profondément réactionnaire... mais va bien dans le sens du socle commun.

« Nous ne ferons pas la réforme sous la contrainte budgétaire, la réforme n'est pas faite pour des raisons budgétaires, mais pédagogiques. Que par ailleurs des économies puissent découler de la réforme, tant mieux, tout le monde s'en réjouira, (...) le temps de gratouiller ici et là est pratiquement achevé. (...) S'attaquer aux structures, cela ne veut pas dire tailler à la hache dans les emplois, mais bien avoir une idée moderne, novatrice de l'enseignement »*

- Si la réforme n'est pas « sous contrainte budgétaire », pourquoi tant de précipitation à la mettre en œuvre ? Il est vrai, cependant, que cette réforme n'a pas pour but de « gratouiller ici et là » : un audit sur les économies en postes que pourrait permettre cette réorganisation débouchait sur le chiffre de 17 000 emplois de profs supprimés rien qu'au titre de la réforme... Ainsi, quoi qu'en dise le Recteur Gaudemar, avoir une idée rétrograde et destructrice de l'enseignement peut permettre de « tailler à la hache dans les emplois »...

* (les citations sont extraites d'une interview de A. de Gaudemar et citées par La Provence, le 19 juillet 2008)

Réforme du collège, réforme du lycée : la cohérence gouvernementale de Fillon à Darcos

La stratégie ministérielle est désormais bien rodée : multiplier les fronts, segmenter les problèmes, diviser pour mieux imposer. Mais un rapide survol des réformes récentes au collège, et du projet de réforme du lycée, montre que les projets ministériels obéissent aux mêmes logiques. En collège ou en lycée, nous sommes tous soumis aux mêmes logiques de « réformes » qui dérégulent le cadre national de l'école, préparent la mise sur le côté des élèves les plus en difficulté, et cassent les statuts et missions d'enseignants à qui on refuse toujours la reconnaissance salariale de leur travail...

Autonomie et individualisation: « Au-delà d'une règle claire...il faut que l'élève ait un espace de liberté qui sera différent de celui d'un autre. » (G)

La réforme du lycée veut donner plus de place à l'autonomie : pour les élèves, qui pourront individualiser leurs parcours ; pour les établissements, qui pourront adapter leur offre de formation au contexte local. Cette logique est la même que celle que l'on retrouve au cœur de la suppression de la carte scolaire qui place les collèges dans une situation de concurrence accrue, renforçant la ségrégation entre établissements et dont on connaît les conséquences en termes d'inégalités entre élèves.

« Fondamentaux et approfondissements »: « Ensuite, l'élève peut soit s'arrêter là, soit approfondir au cours d'un autre module. » (G)

Les enseignements, notamment en 2^{nde}, sont découpés en « fondamentaux » et « approfondissement » ou « exploration ». Derrière la mode passéiste du « retour aux fondamentaux » pédagogiquement absurde, ne voit-on pas ici la déclinaison au lycée du socle commun ? On retrouve la même logique d'individualisation et de responsabilisation des élèves, seuls responsables d'un éventuel échec. Au collège le tri des élèves, et au terme du lycée, ce sera à l'Université de jouer le rôle de juge de paix.

« Dispositif réussite éducative, modules accompagnement » :

Le dispositif de « réussite scolaire au lycée » (« stages » et « soutien » pendant les vacances) a été présenté comme une première étape de la réforme des lycées ; les propositions du ministère évoquent des modules « d'activités d'accompagnement ». Ne retrouve-t-on pas ici « l'accompagnement éducatif » (et les fumeux « stages d'anglais ») qui sont instaurés dans les collèges ? Externaliser le traitement de la difficulté scolaire, rendre l'élève seul responsable de son échec (et le stigmatiser en le faisant revenir après les cours), et déréguler le service des enseignants au passage... Cela reste l'orientation du ministère, qui va à l'encontre d'une amélioration des conditions de travail de tous.

Sur l'organisation des enseignements en lycée :
attachement aux séries

« À partir du schéma actuel (trois voies de formation au lycée menant au baccalauréat et construisant une culture commune par des voies diversifiées et ayant des vocations à des prolongements d'études différents), il convient de s'interroger sur les enrichissements structurels possibles : renforcement des séries actuelles, nouvelles séries, réactivation de passerelles réellement efficaces et performantes. Dans les lycées, toutes les séries doivent prendre part au développement de la démocratisation. Les offres de formation dans les 3 voies doivent permettre un réel choix des élèves et étudiants sur tout le territoire ; il est nécessaire que les passerelles soient mises en place et utilisables. »

La classe de seconde

« Au lycée, l'urgence est l'organisation de la classe de seconde. L'importance du taux de redoublement et du taux de réorientation de cette classe sont des révélateurs de la difficulté à la faire fonctionner comme classe de détermination [...]. Le Snes doit mettre en débat la structuration de la classe de seconde et fixer des axes prioritaires à une éventuelle évolution de cette classe. Les enseignements de détermination sont souvent des temps de réussite pour les élèves, l'horaire qui est consacré à la détermination ne doit pas être réduit et la possibilité des couplages d'enseignements de détermination, sans irréversibilité doit être maintenue. Ils doivent être réellement le lieu de découverte des cohérences des séries au-delà de l'acquisition de savoirs disciplinaires. »

Congrès académique de Pecquencourt- 4/04/ 2008 (cf. BA 267)

« [...] Plus largement, le fonctionnement actuel de la classe de 2^{de} générale et technologique n'est pas satisfaisant. Le Snes doit se saisir de cette question pour proposer des améliorations, sous peine de voir le gouvernement mettre en œuvre des réformes néfastes. En effet, les projets gouvernementaux pour l'école veulent renforcer et faire régner une logique de tri social : mise en place du Bac Pro en 3 ans, qui vient concurrencer les bacs STI et risque d'évincer de nombreux élèves des études ; volonté très claire de faire disparaître l'enseignement technologique long ; remise en cause des passerelles entre voies de formation ; diminution des horaires élèves et projet de fusions des séries ; construction d'un système fondé sur une architecture « apprentissage/professionnel/général ».

Le Snes ne doit pas fonder ses propositions sur les pistes tracées par certains rapports officiels, mais bien produire une réflexion et des propositions syndicales autonomes. »

Sur les options

« La réussite des élèves suppose aussi une carte des options et des formations sans discontinuité territoriale qui permette une plus grande mixité sociale. L'enjeu est de créer les conditions du développement d'une véritable ambition et de la certitude que la réussite est possible partout. A ce titre, pour permettre aux jeunes de s'appuyer sur de multiples possibilités de réussite, les collèges qui concentrent les difficultés doivent pouvoir offrir une palette d'options au

moins aussi riche qu'ailleurs ; les lycées des quartiers populaires doivent avoir une large gamme de sections et d'options, même si elles sont peu fréquentées. »

Sur la notion de socle commun

« Inspiré du cadre européen de compétences clés, le socle s'appuie sur une conception utilitariste de la formation, morcelée en micro-compétences. Il délégitime certaines disciplines comme l'EPS, la technologie ou les enseignements artistiques (...) ou (...) les langues vivantes (...). Piloté par la politique de réduction des coûts, il ne pose jamais la question des conditions de travail des élèves au sein de la classe, ni du temps nécessaire pour les différents apprentissages. Il induit une réorganisation en profondeur des parcours scolaires. Tandis que certains élèves pourront bénéficier de l'ensemble de la culture scolaire, d'autres se verront relégués au seul socle et renvoyés à une hypothétique formation tout au long de la vie [...]»

Loin de lutter contre l'échec scolaire, le socle commun permet uniquement d'acter les inégalités entre les élèves en les présentant comme naturelles (et non plus sociales) et de mettre en place une école à plusieurs vitesses en promouvant la notion de mérite individuel. [...]»

« [...]Le Snes revendique une réflexion sur les contenus qui les intègre dans une culture commune, et considère la pensée, les démarches scientifiques et l'attitude critique qui doivent les accompagner comme des éléments clés. La culture commune que nous revendiquons repose sur un enseignement qui prend en compte tous les champs de savoirs et leurs variétés d'approche, qui n'oppose pas « abstrait » et « concret », où chaque type d'enseignement se nourrit de l'autre, sans en rabattre sur les exigences propres à chaque matière. »

Sur la répartition cours et travail individualisé avec les élèves

« Le SNES porte l'exigence d'une intégration dans l'horaire élève en présence des enseignants (qui ne doit pas être diminué) de possibilités de travail individualisé de recherche, d'appropriation et d'entraînement. la nécessité de généraliser le soutien scolaire nous réaffirmons que le meilleur moyen de faire réussir tous les élèves est d'améliorer les conditions d'accueil et de travail dans la classe ainsi que les possibilités d'échange à l'intérieur des équipes pédagogiques pour apporter des solutions adaptées aux difficultés ponctuelles. Alors qu'émerge une demande d'un service public national de l'accompagnement scolaire, nous revendiquons une plus grande réflexion collective, intégrée à la formation, sur la nature du travail hors la classe et des conditions de son efficacité.[...] La réussite dépendrait de l'aide extérieure, alors que dans le même temps, les suppressions de postes sont massives. [...] C'est [...] en son sein que l'Éducation Nationale doit offrir des possibilités de soutien. [...] La mission de soutien scolaire doit être pleinement intégrée à l'acte d'enseignement et intégrée dans le service. L'aide individualisée qui existe déjà en classe de seconde en maths et en français, pourrait être élargie aux autres disciplines et aux autres niveaux. Le soutien relevant des missions des enseignants, le dispositif des assistants pédagogiques ne peut être pérennisé et doit être abandonné. »



Le SNES appelle à la grève le 7 octobre !

Laisserons nous se passer sans réagir une rentrée qui a vu **les conditions de travail se dégrader** (effectifs par classe, compléments de service, situation des TZR, etc.) ?

Laisserons nous le ministre persister dans ses projets de **démantèlement du lycée** ?

Laisserons nous poursuivre **la casse de l'école** ? Des statuts ?

Le **budget** est voté fin octobre ; c'est lui qui détermine les suppressions ou les créations de postes. Si nous voulons forcer le gouvernement à changer de logique, c'est maintenant qu'il faut agir !

Ce jour là sera aussi une action générale pour la **défense des salaires**. La FSU s'y inscrit pleinement. Il faut revaloriser les salaires, du privé et aussi du public, ailleurs et ici. Le gouvernement, face à la dégradation du pouvoir d'achat, ne répond que primes et mesures individuelles. La crise gronde et il répond « accélérons les réformes, la casse des services publics et la pression salariale ! »

La FSU appelle avec les parents, les autres syndicats, les élèves, à participer à la manifestation du dimanche 19 octobre sur le budget. L'énorme manifestation de la seule FSU en mai dernier a pesé et nous nous félicitons de constater que d'autres la décident enfin avec nous. L'unité est une bonne chose, mais l'action doit se construire. Etre en grève, c'est dire « ça suffit ! », et c'est construire la riposte nécessaire. C'est aussi ouvrir le débat, provoquer la réflexion, convaincre qu'il faut agir !

La manifestation et la grève sont indispensables pour construire un mouvement puissant qui fera reculer le gouvernement.

Ne nous laissons pas décourager : l'action n'est pas inutile ; sans la pression des grèves et des manifestations, le gouvernement aurait-il commencé à céder sur les primes, à abonder les accès à la hors classe, à implanter des moyens à la rentrée et à renoncer à imposer de nouvelles heures supplémentaires ?

Le gouvernement veut supprimer 13 500 emplois à la rentrée 2009,
supprimer 17 000 emplois avec sa réforme du lycée,
supprimer 70 000 emplois en 5 ans.

Allons-nous le laisser faire ?

**Pour un autre budget 2009, les emplois et les salaires ;
Des conditions de travail et d'études améliorées**

**Le respect des missions du service public, la revalorisation de nos métiers
L'ouverture d'un vrai débat sur les évolutions indispensables
pour la réussite de tous !**

TOUS EN GREVE LE 7 OCTOBRE !